

**Nombre de membres**

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Excusés représentés : 1
- Absents : 0
- Votants : 11 Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Date de convocation** : 22 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois de mai à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

**Présents :**

CELLE Éric	CHANAL Fabrice	CROZE Michel
DESCAMPS Véronique	GENTES Laurent	GRAIL Gaétan
HOPFNER Laurie	MAURIN Anne-Gaëlle	MONTAGNON Estelle
SAURON Jérôme		

**Absent(s) excusé(s) :** DE JOCAS Marie-Astrid donne pouvoir à GENTES Laurent

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** MONTAGNON Estelle

**RÉGULARISATION OPÉRATION ACHAT DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU**

Monsieur le Maire rappelle, qu'en 2024, la commune a lancé deux opérations pour compte de tiers permettant aux particuliers d'acquérir des cuves à récupération d'eau partiellement subventionnées par l'Agence de l'eau.

A l'issue de cette opération, un écart de 111,52€ a été constaté sur l'opération 02 « Achat récupérateurs d'eau enterrés » entre les sommes payées par la collectivité et les recettes perçues. Cet écart s'explique par les frais de livraison globalisés sur l'ensemble de la commande des cuves.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :**

- **Décide** de verser une subvention d'équipement en nature d'un montant de 111.52 € afin de solder l'opération pour compte de tiers 02 « Achat récupérateurs d'eau enterrés » ;
- **Décide** d'amortir cette subvention sur une année ;
- **Dit** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget.

**AR Prefecture**

043-214301442-20260526-2026\_027-DE  
Reçu le 01/06/2026

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme



**AR Prefecture**

043-214301442-20260526-2026\_027-DE  
Reçu le 01/06/2026